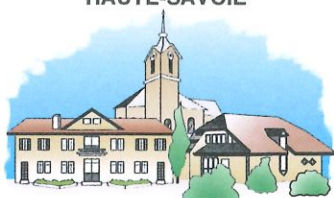


MAIRIE de FRANCLENS

HAUTE-SAVOIE



www.francLens.fr

Inscriptions à l'école intercommunale Alexandre Dumas pour la rentrée 2024

Sont concernés :

- les enfants nés en **2021**
- domiciliés à FrancLens ou susceptibles d'y résider prochainement

L'inscription s'effectue dans un premier temps à la mairie, aux horaires d'ouverture : mardis et vendredis de 14h00 à 18h00.

Prévoyez d'apporter :

- la fiche de renseignements complétée
- un justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité)
- une pièce d'identité
- le livret de famille

